

cnv conseil
national
des villes



Les violences des jeunes

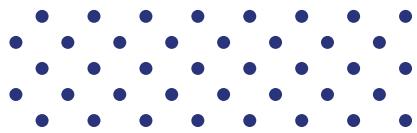
À qui la faute ?

SÉMINAIRE INTERNE 19 JUIN 2024



***« Les jeunes d'aujourd'hui aiment le luxe,
ils sont mal élevés, méprisent l'autorité,
n'ont aucun respect pour leurs aînés et
bavardent au lieu de travailler. »***

Socrate, philosophe, 470-399 avant J.-C



I y a un an des violences urbaines, inédites par leur ampleur et leur intensité, explosaient dans l'ensemble du territoire suite au décès d'un jeune homme à Nanterre (92) lors d'un contrôle routier. Les dégâts ont été importants, les bâtiments, les équipements et services publics gravement touchés. Le profil des auteurs – majoritairement des jeunes voire des mineurs, a été pointé ainsi que le rôle des réseaux sociaux dans les mouvements collectifs spontanés ou organisés. Le traitement médiatique des événements a rapidement stigmatisé les populations des quartiers prioritaires -particulièrement les familles monoparentales – et dénoncé les politiques publiques en direction des quartiers telles que le renouvellement urbain et la politique de la ville.

Le rapport du Sénat « Comprendre, évaluer, réagir », paru le 9 avril 2024, rédigé par une mission d'information transpartisane, dotée de prérogatives de commission d'enquête, a recherché des éléments d'explication. Ce rapport souligne que des éléments de réponse ont été apportés mais se sont révélés « *en partie inadaptée à ces émeutes et à leurs enjeux. (...) Pour autant, les événements de l'été 2023 appellent des réponses de long terme dans d'autres champs de l'action publique*¹ ».

Le rapport pose en préambule trois observations :

- Les émeutes répondent à un sentiment **d'injustice et de colère contre les services publics et les institutions** ;
- Les auteurs sont des jeunes voire des mineurs. Selon le ministère de l'Intérieur, la moyenne d'âge globale se situant entre 17 et 18 ans. **Un tiers des personnes interpellées au 4 juillet 2023 étaient des mineurs** ;
- Les réseaux sociaux ont « **facilité la diffusion d'appels à détruire les symboles de l'autorité et à aller au contact des forces de sécurité** d'abord et, assez rapidement ensuite, **d'appels à dégrader les biens publics comme privés dans une logique de pré-dation** »².

Durant le mois d'avril 2024, des faits dramatiques impliquant des jeunes – auteurs ou victimes- ont à nouveau choqué l'opinion publique et la classe politique. L'inquiétude est réelle et légitime. Nombreux sont ceux qui réclament plus de sanctions et de justice. Le Gouvernement de **Gabriel Attal** a demandé dès le mois d'avril des rapports parlementaires et des récentes mesures ont été annoncées³. A quels maux ces propositions vont-elles répondre ? Des réponses devront être apportées sur le court et long terme.

Les vice-présidents et les membres du Conseil national des villes ont souhaité poursuivre les réflexions et les échanges du séminaire interne de juin 2021 « Les violences des jeunes »⁴, - dans le cadre d'un nouveau séminaire interne qui s'est tenu le mercredi 19 juin - en s'interrogeant sur la place de l'adulte auprès des jeunes et des modèles d'identification aujourd'hui proposés.

¹ www.senat.fr/salle-de-presse/communiques-de-presse/presse/10-04-2024/emeutes-de-juin-2023-comprendre-evaluer-reagir.html

² www.senat.fr/salle-de-presse/communiques-de-presse/presse/10-04-2024/emeutes-de-juin-2023-comprendre-evaluer-reagir.html

³ Suite aux résultats des élections législatives de juin 2024, le Président de la République a dissout l'Assemblée nationale et le Gouvernement gère les affaires courantes. Les travaux parlementaires se sont interrompus laissant à ce stade sans suite les annonces d'avril 2024.

⁴ [CNV \(2021\) - Séminaire interne - Violences des jeunes.pdf \(agence-cohesion-territoires.gouv.fr\)](http://cnv2021.s3-eu-west-1.amazonaws.com/2021/06/19/14/20/2021-06-19-14-20-19-CNVA2021-Seminaire-interne-Violences-des-jeunes.pdf)

Mots des vice-présidents



Hélène Geoffroy



Sur la question des violences urbaines, des violences entre les jeunes, nous voyons bien toute l'actualité et toute la difficulté pour les adultes d'apporter des réponses claires et porteuses de perspective. Il faut désormais faire converger les avis et proposer des solutions qui sortent des simplismes et des raccourcis.



Fabienne Keller



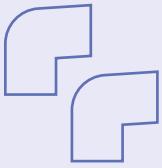
Il est important de comprendre d'où vient cette violence qui est instrumentalisée. Nous devons être aux côtés des jeunes et apporter une parole plus constructive.



Rachid Boussad



Nous avons tous été choqués par l'année 2023 et les émeutes qui ont frappé les territoires, mais aussi les autres faits divers. Cela nous questionne, nous interpelle. Les politiques légifèrent sans réflexions sur ces violences qui jalonnent dans les différents territoires. Comment reconstruire cette notion d'interdit qui passe à la trappe chez les jeunes ?



L'ascenseur social n'est pas en panne, il descend

LA PAROLE A GUILLAUME LE BLANC⁵, PHILOSOPHE

Ce sont les épreuves de la vie qui redessinent les épreuves du social. Les personnes qui vivent dans le monde social sont engagées dans des épreuves sociales qui sont à l'origine de leur colère, de leurs ressentiments et de leurs violences. **Penser la société en termes d'épreuves c'est signifier que parmi ces épreuves il y a celles de la violence.** Pierre Rosanvallon⁶ distingue de façon intéressante trois types d'épreuves : de l'individualité et de l'intégrité personnelle ; du lien social et de l'incertitude.

La violence est souvent interprétée comme irrationnelle mais doit être restituée sous sa forme d'intelligence. Comme en témoignent les travaux de Patrick Baudry⁷, la violence a de longue date été invisible et invisibilisée, mais aujourd'hui elle tend à devenir visible car elle est perçue comme une épreuve à la fois individuelle et collective qui met en cause le sens de la collectivité qui serait menacé. La violence s'exerce à la fois sur des individus et sur des collectivités.

La caractéristique de la violence c'est qu'elle opère sous trois formats : la question du harcèlement, des violences sexuelles et du face-à-face, qui met en cause l'intégrité blessée et qui donne lieu à une médiatisation que l'on connaît du fait notamment de la sensibilité de la valeur de l'individu dans notre société. Mais celle-ci se distribue aussi dans les épreuves du lien social et s'exprime à travers le mépris social (injustices, inégalités, discriminations) et dans ce que Pierre Bourdieu nommait la misère de position⁸, de voisinage. Chacun est toujours situé à l'intérieur d'un groupe social dans lequel il peut souffrir. Dès lors, il peut y avoir, non pas un conflit entre ces deux violences mais un retournement de la violence subie en lien avec l'espace social (ex : les quartiers de relégation), vers une violence adressée à quelqu'un. Il existe un lien intime entre la violence de position et celle que l'on adresse en retour à une personne.

Il existe aussi des épreuves qui naissent dans l'incertitude à l'égard de l'avenir (lincendie, précarité, crise sanitaire, agression policière) qui sont vécues comme des violences injustifiées. Nous vivons -du fait de ces épreuves- l'individualité du lien social et dans une atmosphère de violences dans laquelle il devient difficile de distinguer les violences physiques des violences psychiques. Nous avons de plus en plus l'impression de vivre dans un continuum de la violence, dans lequel il devient difficile de s'extirper sauf à reproduire des positions de classes. Cette violence qui s'exprime est donc tout autant subie qu'éprouvée et parfois même éprouvée avant même d'être subie.

⁵ Membre du collège Personnalités qualifiées du Conseil national des villes depuis 2023, Philosophe et écrivain français. Il est depuis 2018 professeur de philosophie politique et sociale à l'Université Paris-Diderot.

⁶ Historien et sociologue français.

⁷ BAUDRY, P., (2004), *Violences invisibles, corps, monde urbain, singularité*.

⁸ « Cette misère de position, relative au point de vue de celui qui l'éprouve en s'enfermant dans les limites du microcosme, est vouée à paraître « toute relative », comme on dit, c'est-à-dire tout à fait irréelle, si, prenant le point de vue du macrocosme, on la compare à la grande misère de condition ; référence quotidiennement utilisée à des fins de condamnation (« tu n'as pas à te plaindre ») ou de consolation (« il y a bien pire, tu sais ») ». Pierre Bourdieu (1993), *L'espace des points de vue*.

S'interroger sur la construction sociale de la violence revient à se questionner sur le résultat de cette atmosphère générale. Il existe une **misère de position des jeunes**. Alors même que leur **malaise a toujours été documenté**⁹, c'est comme si la mémoire des problèmes de la jeunesse n'imprimait pas la société et c'est le signe notamment que la société ne fait pas suffisamment de place aux jeunes.

Les spécialistes et commentateurs s'accordent sur une violence précise de certaines formes d'existence de la jeunesse, mais il est nécessaire de noter que **cette violence est d'abord interne à la jeunesse**. Les jeunes que l'on se représente volontiers violents, sont les premiers à subir la violence d'autres jeunes ou adultes.

- En 2001, selon l'institut de la jeunesse et de l'éducation populaire, près de **26% des lycéens disent avoir été victimes d'au moins une situation de violence physique ou psychologique** ;
- Entre 2014 et 2018, 20% des 18-29 ans de jeunes filles et des femmes ont subi des insultes, des menaces et des injures contre 16% de jeunes hommes. Dans la même période 4,5% de jeunes femmes et 2,8% de jeunes hommes ont subi des violences physiques et sexuelles contre 2,3% des 18-74 ans. Ils sont donc plus exposés à la violence ;

Il ne s'agit pas pour autant d'être dans le déni de la violence exercée par les jeunes :

- **Les jeunes de 10 à 24 ans représentent 36% des jeunes auteurs présumés d'infractions bien qu'ils ne représentent que 21% de la population**¹⁰ ;
- En 2021, **215 000 jeunes de 10 à 24 ans se sont vu prononcer des punitions définitives** ce qui dément encore la **représentation diffuse selon laquelle les jeunes auraient un privilège d'impunité**¹¹ ;
- Les 13-17 ans ne représentent que 0,4% des personnes incarcérées mais les **20-24 ans représentent 17%**¹². Si on élargit jusqu'à 29 ans, on obtient la part la plus importante de la population.

Il existe un **problème d'indicateur pour mesurer cette violence**, mais il faut également avoir à l'esprit que **nous sommes dans une société de moins en moins tolérante face à la violence**, et notamment celle produite par les jeunes. Par ailleurs, **les drames et la violence sont médiatisés avec force et finissent par produire une atmosphère de violence diffuse ou réelle**.

Le monde social est d'une extrême violence à l'égard des jeunes, et ne leur apporte guère de place dans la société. **L'ascenseur social n'est pas en panne, il descend**. Les jeunes qui connaissent une moins bonne situation que leurs parents ne sont plus l'objet de quelques exceptions, cela devient de plus en plus fréquent. Dans la France contemporaine, **on ne peut plus interpréter les trajectoires de déclassement comme des échecs imputables à des singularités, à des individus dans une société où une part croissante ne parvient même plus à maintenir la position sociale de la génération précédente**.

C'est l'absence de place faite aux jeunes qui induit des logiques de violences comme retournement dramatique.

⁹ Guillaume Le Blanc a notamment évoqué deux documentaires : « 1976 : Les problèmes des jeunes en France » et « Entre deux âges, portraits d'une jeunesse » en 2023.

¹⁰ [La délinquance des jeunes évolue avec l'âge, la réponse pénale aussi, INSEE 2016](#)

¹¹ [Les chiffres clés de la jeunesse 2021, INJEP](#)

¹² [La délinquance des jeunes évolue avec l'âge, la réponse pénale aussi, INSEE 2016](#)

Les phénomènes de violences des jeunes : un besoin de comprendre

Près d'un an après les violences urbaines survenues à l'été 2023 sur l'ensemble du territoire, les participants ont unanimement considéré qu'il était important de **ne pas minimiser les faits, ni de les extrapolier mais bien de les traiter à leur juste mesure sans les considérer** comme des répliques. Il a été relevé qu'il serait d'ailleurs plus juste de les qualifier de révoltes sociales voire sociétales que de violences ou encore d'émeutes.

En 2021, dans le cadre du séminaire interne du CNV¹³, **André Compte-Sponville rappelait l'importance de distinguer la violence générale et la violence des jeunes** soulignant que « cette violence reste une affaire d'âge plus que de génération et que l'arrivée à l'âge adulte freine les actes de délinquance ». La question aujourd'hui est plus sur le profil des personnes – de plus en plus jeunes – impliquées dans les violences de juillet 2023 et dans les plus récentes - impliquant des jeunes victimes. La violence des jeunes est toujours un sujet d'inquiétude et d'incompréhension pour lequel les parents se sentent particulièrement vulnérables.

Gilles Poux¹⁴, considère que la société ne semble pas être confrontée à une explosion de la violence des jeunes. Il indique que, depuis les années 2000, les chiffres de la violence sont relativement stables bien que les dernières enquêtes officielles sur les violences des jeunes datent de 2005. Les **chiffres de la délinquance des mineurs étaient stables entre 2016 et 2019** et le rapport du Sénat¹⁵ soulignait d'ailleurs une baisse relative de près de 10% de la délinquance des mineurs entre 2019 et 2022. Ainsi, il précise que « loin des fantasmes de certains sur une augmentation de la violence, ces chiffres témoignent d'une réalité vécue tout autre ».

« *Quand je regarde ma ville [La Courneuve], en 2016 nous avions eu 965 agressions violentes sur le territoire (arrachages de téléphones, vol de bijoux, de sacs-à-mains, etc.) envers des cibles plus fragiles telles que les jeunes et les femmes. En 2023, on recense 233 agressions violentes ».*

Gilles Poux



¹³ [CNV \(2021\) - Séminaire interne - Violences des jeunes.pdf \(agence-cohesion-territoires.gouv.fr\)](https://www.agence-cohesion-territoires.gouv.fr/2021/09/01/cnv-2021-seminaire-interne-violences-des-jeunes/)

¹⁴ Maire de la Courneuve (93), membre du collège des Elu.es.

¹⁵ Sénat. Rapport d'information n°885 fait au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication et de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale sur la délinquance des mineurs. Enregistré à la Présidence du Sénat le 21 septembre 2022.

Il relève que les agressions commises sur son territoire le sont auprès des **publics cibles, notamment les jeunes et les femmes**. Ces agressions revêtent un caractère d'opportunité de survie au sens où elles sont majoritairement le résultat de vols qui sont directement revendus pour de l'argent. Il indique que l'effondrement du nombre d'agressions violentes, divisé par quatre sur le territoire de La Courneuve, s'explique notamment en raison d'un **renforcement d'une présence publique sur le territoire**.

Gilles Poux pense qu'il faut dédramatiser « *nous ne sommes pas confrontés à une sauvagerie* ». La société aujourd'hui – relayée par les médias – véhicule le sujet des violences – particulièrement celle des jeunes – et l'instrumentalise considérant qu'elle est à l'origine des maux et dysfonctionnements de la société. Or, pour dépasser les clichés et les idées reçues, il devient nécessaire de poser **une réflexion sur les causes des violences et d'objectiver, dans une perspective historique**, les situations avec des études tant quantitatives que qualitatives tenant compte des spécificités des territoires.

Il est proposé de s'interroger au-delà de l'atmosphère de violence - sur ce que l'on nomme le « *halo de la violence* » - pour comprendre la **violence qui s'exerce sur les territoires**. Le Ministère de l'Intérieur en lien avec l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) pourrait utilement conduire des travaux et études pour objectiver par territoire le phénomène des violences des jeunes, en intégrant des comparaisons historiques.

Hélène Geoffroy souligne que loin de nier les problématiques de sécurité, il faut les prendre à bras le corps et répondre à la demande de tranquillité publique des populations et particulièrement dans certains quartiers les plus touchés. C'est une atmosphère de violence quotidienne pour les habitants.

Le trafic de stupéfiants gangrène des quartiers entiers, touche des villes moyennes et désormais plus largement l'ensemble des territoires. Les jeunes happés et impliqués dans ces trafics **occupent l'espace public** – sans limites, sans empêchements et



ont parfaitement intégré les codes des réseaux. Des violences urbaines survenues l'an passé, il ressort notamment que **les jeunes – de plus en plus jeunes- qui occupent l'espace public et exercent une violence tant symbolique que physique sur les populations – ne résident pas pour une grande partie sur les territoires où ils l'exercent ce qui rend d'autant plus complexe la mise en œuvre des dispositifs de prévention et de parcours d'insertion.**

Le CNV recommande que les réflexions de la prochaine stratégie nationale de la prévention de la délinquance intègrent cet enjeu d'occupation de l'espace public.

Si l'on constate que les auteurs des violences sont de plus en plus jeunes, ils en sont également très largement les victimes. « *Un enfant est victime d'inceste, de viol ou d'agression sexuelle toutes les trois minutes et un enfant sur cinq meurt tous les cinq jours au sein de la sphère familiale* »¹⁶. Ainsi, les violences faites aux jeunes prennent diverses formes (psychologiques, physiques, sexuelles) et s'exercent tant les sphères familiales, scolaires, sportives, que sur les réseaux sociaux. Les chiffres du 119¹⁷ parus

¹⁶ Plan de lutte contre les violences faites aux enfants. 20 novembre 2023. <https://solidarites.gouv.fr/plan-de-lutte-contre-les-violences-faites-aux-enfants-2023-2027>.

¹⁷ <https://www.allo119.gouv.fr/actualites>

peu après la tenue du séminaire sont éloquents. Ces violences dont les jeunes sont victimes sont un des déterminants de leur propre violence. **La cellule familiale ainsi fragilisée n'arrive plus aujourd'hui à jouer son rôle de protection et de socialisation.** **Le comportement et la place des adultes doivent être interrogés tant en termes de modèle d'émancipation que de repères de normes et règles.** La question du lien entre l'enfant et sa famille en termes de soutien perçu et de dialogue apparaît comme un élément clef dans son équilibre.

Irma Coronado-Goupil¹⁸ réagit en soulignant qu'« *il faut casser la loi du silence dans laquelle tous les enfants se réfugient* ».

Maintenir le contact est essentiel et primordial, qu'il soit physique ou dématérialisé - téléphonique ou numérique - en intégrant de nouvelles méthodes d'approches et de repérages des publics, notamment d'« aller vers ». **Les associations¹⁹ et les médiateurs sociaux sont des maillons essentiels dans la régulation du quotidien ainsi que dans la mise en œuvre des politiques publiques, ils doivent être reconnus et valorisés comme tels.**

Les effets de la crise sanitaire sur la santé mentale des populations ne peuvent être ignorés. Dans sa déclaration de politique générale, le Premier ministre Gabriel Attal a érigé la **santé mentale des jeunes au rang de grande cause de l'action gouvernementale**. De son côté, le Sénat a voté mi-janvier à l'unanimité l'inscription de la santé mentale des jeunes comme grande cause nationale. Santé Publique France²⁰ constate une fragilisation croissante de l'équilibre psychique des jeunes. Ainsi, **quatre ans après la crise sanitaire, les chiffres de suicides, de troubles, de comportements suicidaires se maintiennent à des niveaux élevés, l'urgence reste réelle et l'action doit être amplifiée avec des moyens en cohérence avec les besoins.**

Ces constats illustrent la nécessité que ces enjeux soient réellement pris en compte par les Agences Régionales de Santé (ARS), intégrés dans les Projets régionaux de santé (PRS) et que des financements soient dégagés pour mettre en œuvre des réponses opérationnelles.



¹⁸ Membre du collège Habitants du CNV, résidant à Paris 20ème.

¹⁹ A titre d'exemple, dans le 20ème arrondissement de Paris, l'association Les Mamans de la Banane fondée en 2021 par Khady Mané va au contact des jeunes ayant des comportements à risques afin de lutter contre les rixes. Elle regroupe des mères de famille, qui avec le soutien d'éducateurs de prévention spécialisée, mènent des actions de sensibilisation au danger des violences inter-quartiers, tant à destination des parents que des jeunes.

²⁰ <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2023/sante-mentale-des-jeunes-des-conseils-pour-prendre-soin-de-sa-sante-mentale>.

La construction sociétale des violences : de l'adolescence à l'ado-violence ?

Gilles Poux relève que la société est régie par une injonction aux respects des règles qui la composent. « Pourtant l'histoire nous a montré que ce sont les luttes des classes populaires en contestation du pouvoir et de l'organisation même de la société qui ont permis le progrès social et l'acquisition de droits. La société creuse les inégalités ».

Le rapport de défiance de la population- particulièrement de la jeunesse - avec les institutions ne peut plus être ignoré. Il est clairement exprimé par une violence à l'encontre des représentants de l'autorité publique²¹ d'autant que souvent leur présence répond à des motifs de répression plus que de démarches de prévention et de tranquillité publique. L'occupation de l'espace public par les jeunes est un facteur de tension récurrent marqué souvent par l'incompréhension des motivations - qui le plus souvent ne répondent pas à une volonté de transgression ou d'activités délictueuses - mais répond à un besoin d'investir un lieu pour se poser et échanger en dehors d'un champ familial et aussi d'habitudes culturelles. Le hall d'immeuble cristallise ces enjeux de tension autour de l'occupation de l'espace par les jeunes au sein des quartiers. Il s'est imposé pour les jeunes garçons notamment comme un espace de rencontre, à défaut parfois d'avoir d'autres espaces de sociabilité adaptés. Si la pénalisation des attroupements dans les parties communes des immeubles permet de répondre aux enjeux de sécurité et de tranquillité des habitants, l'extension de la procédure de l'amende for-

faitaire délictuelle à ce délit contribue à alimenter l'hostilité vis-à-vis des forces de l'ordre et le sentiment d'injustice.

Le CNV souligne l'intérêt de **réinvestir massivement dans les politiques publiques de prévention et de réappropriation et d'aménagement de l'espace public pour permettre l'émergence de lieux d'échanges, de débats et de rencontres.**

De son expérience locale, **Gilles Poux** constate que lorsque des moyens sont mis en place pour déployer une police de proximité une pacification de l'espace public s'opère et des liens d'échanges et de dialogue entre population et institution se créent. Le CNV, dans un avis précédent avait déjà souligné « *le nécessaire besoin de repenser en profondeur les modalités d'intervention de la police nationale. Ceci exige des changements structurels et un changement de long terme de la culture des services de police. Le défi consiste à aider les policiers à comprendre que le travail d'écoute et de soutien auprès des victimes fait partie de leur métier, tout autant que la poursuite des infractions* ».²²

Des clés de compréhension des réalités de vie (sociale, culturelle, économique, familiale) chacune et chacun sont nécessaires sinon le rejet et la peur de l'autre seront les empreintes du dialogue. Les sentiments d'insécurité seront plus encore exacerbés. **Il faut construire du commun pour comprendre le cheminement de l'Autre.**

²¹ « Selon l'analyse des chercheurs en sociologie et sciences politiques interrogés par la mission, cette réaction violente procéderait d'un sentiment de **relégation sociale**, tenant à un désencrage, subi ou entretenu, entre les émeutiers et le reste de la population ». Rapport d'information du Sénat sur les émeutes de juin 2023.

²² A ce titre, le CNV recommandait de : Doter tous les commissariats de travailleurs sociaux, en encourageant les permanences de proximité ; renforcer la présence des délégués police-population dans les quartiers ; augmenter la capacité d'accueil des Centres loisirs jeunes (CLJ). Avis CNV de juin 2020 « Panser le présent, penser les futurs ».

Le rôle de l'école est pointé comme catalyseur de reproduction d'inégalités sociales profondément discriminante. Le CNV constate un **modèle de l'enseignement grippé en partie faute de moyens humains suffisants** pour accompagner les jeunes dans un parcours socio-éducatif. Les professionnels se retrouvent à assurer leur mission dans **une logique de gestion** des jeunes qui ne donne plus de temps à la réflexion, au partage et à l'échange. Les membres pointent le besoin de **repenser le modèle de l'éducation nationale** qui se trouve dans une injonction paradoxale et qui n'arrive plus ou de moins en moins à inscrire les jeunes dès leur plus jeune âge dans un parcours éducatif intégrant une communauté éducative inclusive y compris la famille et les acteurs associatifs du champ de l'éducation populaire.

Samia Chabani²³ témoigne que « *La violence institutionnelle de l'Education nationale est inouïe. C'est assez désarmant pour les parents qui sont souvent impliqués dans les conseils d'administrations des différentes associations, des parents qui sont vraiment dans une position de citoyens et qui sont épuisés face aux constats d'échecs* ».

Plusieurs membres interviennent pour considérer que l'orientation subie est un des facteurs qui engendre de fortes incompréhensions et tensions auprès des jeunes et de leur famille. **Le sentiment de discrimination et de rupture d'équité est majeur.** A titre d'exemple, les algorithmes de sélection, tels que ceux utilisés par Parcoursup et MonMaster, ont démontré des limites dans leur proposition de choix aux élèves qui poursuivent leurs études en lycée situé en quartier prioritaire²⁴. Les effets sont conséquents et ravageurs, ils disqualifient les jeunes dans leurs choix et les limitent dans les options dans lesquelles ils peuvent s'imaginer augmentant ainsi l'auto-censure des jeunes.

Dans une société où la réussite individuelle est largement vantée auprès de la jeunesse, le contexte économique et social – bien qu'en amélioration

« *On aimerait bien avoir des professionnels qui au lieu d'enfoncer nos enfants, les aident. Car actuellement au lieu de se sentir bien, ils sont en colère, se font justice eux-mêmes quitte à devenir violents* »

Séverine Walquan²⁵

concernant les chiffres du chômage- reste préoccupant ce qui induit de lourds sentiments d'échecs et de frustrations.

La jeunesse des quartiers prioritaires- souvent en décrochage - peine – même si de nombreux dispositifs ont été mis en œuvre (notamment « Un jeune une solution ») - à être écoutée et orientée sans subir ou avoir le sentiment de subir des discriminations. **C'est une forme de violence institutionnelle à laquelle les jeunes réagissent.**

Josselyn Houmenou²⁶ réagit en « *regrettant que les jeunes ne soient pas suffisamment mis en valeur. Il relève que les adultes ont du mal à leur faire confiance et à tenir compte de leur avis* ».

Les interventions de **Monsieur Mourad Hakmi**, responsable de service PRE Gennevilliers et de **Madame Aurore Parisot**, responsable, coordinatrice et psychologue de l'Espace Santé Jeunes de Gennevilliers illustrent les difficultés de maintenir au quotidien des liens et de l'écoute envers les jeunes. Il faut plus encore soutenir la **mise en place d'espaces de paroles et d'écoutes, de lieux d'échanges et de débats pour permettre une cohérence et une meilleure articulation entre les acteurs** pour occuper les espaces où les jeunes pourraient décrocher. Le **modèle des Cités éducatives** - qui tend à favoriser et renforcer les synergies entre les acteurs et professionnels du monde de l'éducation - apparaît comme un outil pertinent.

²³ Membre du collège des Personnalités qualifiées du CNV, Directrice de l'association Ancrages.

²⁴ La Défenseure des droits avait -suite à plusieurs saisines – rendu une décision pointant le caractère potentiellement discriminatoire de certains critères utilisés pour retenir les candidats. https://juridique.defenseurdesdroits.fr/index.php?lvl=notice_display&id=27285&opac_view=1

²⁵ Membre du collège Habitants du CNV, résidant à La Chapelle Saint-Luc.

²⁶ Membre du collège Habitants du CNV, résidant à Folschviller.



Les parents semblent parfois être en déperdition face à de tels phénomènes de violences. Leur présence serait sans aucun doute un facteur encourageant pour instaurer un dialogue et leur redonner toute leur place et rien que leur place. Les membres considèrent urgent et important de mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques de libération de parole en associant les professionnels de santé y compris de la santé mentale.

Cependant, cette volonté d'agir auprès des parents et ce dans le champ de la promotion de la santé, implique de ne pas stigmatiser les familles qui peuvent vivre dans des conditions difficiles (économiques, sociales, éducatives) mais bien de renforcer leur pouvoir d'agir.

Compte tenu du déploiement prochain de nouvelles Cités éducatives, les troïka²⁷ locales pourraient être encouragées à inscrire systématiquement des actions visant à développer « *Le Bien-être et la promotion de la santé mentale* » et le développement des compétences psychosociales des jeunes sous forme de parcours dès le plus jeune âge²⁸.

Le modèle des Cités éducatives, en permettant une véritable alliance éducative autour des différents acteurs - institutionnels et associatifs - et des parents, s'illustre à travers l'idée que chacun, dans son rôle et à sa place, doit se sentir concerner pour œuvrer à l'accompagnement et l'émancipation du parcours des enfants et des jeunes.

²⁷ La Troïka regroupe les représentants de l'Éducation Nationale, de l'Etat et de la Municipalité qui développent le projet.

²⁸ Le CNV, dans un précédent avis « Panser le présent penser les futurs » avait recommandé que les établissements scolaires situés dans les quartiers doivent être prioritairement dotés d'infirmiers-infirmières scolaires et que des personnels médicaux puissent y être accueillis y compris en dehors des heures scolaires afin d'informer et d'orienter les familles, et dénouer avec elles un rapport plus intime.

DES ACTIONS INSPIRANTES



Je vais bien t'inquiète : prévention des conduites à risque

Action déployée sur le territoire de Gennevilliers

L'Espace Santé Jeunes²⁹ de Gennevilliers a mis en place une action de sensibilisation en partenariat avec des collèges du territoire et également auprès de certains services de la ville tel que le club ado. L'action se déroule en deux séances de 45 minutes avec des groupes d'une dizaine d'élèves pendant lesquelles l'objectif est à travers la lecture d'une histoire fictive d'amener les jeunes à échanger et débattre sur les phénomènes de violences.

Remarque d'un jeune :
« A l'école, il n'y a plus d'adultes ! »

POUR EN SAVOIR PLUS :
[Espace Santé Jeunes : Gennevilliers - Fédération des Espaces pour la Santé des Jeunes \(fesj.org\)](http://espace-sante-jeunes.gennevilliers.fr/)



Le fil continu

Maison qui accueille tous les élèves exclus temporairement des 3 collèges de la ville de Gennevilliers

Depuis 2012, ce dispositif permet d'accueillir les jeunes qui sont exclus de leur établissement scolaire pour réaliser un travail éducatif en construction des adolescents. L'idée est de sanctionner mais de ne pas abandonner. Les actions sont menées en collaboration étroite avec les acteurs du territoire.

Une inquiétude : les jeunes qui intègrent le dispositif sont de plus en plus jeunes. En 2023, 33% étaient en classe de 6^e. Des signalements indiquent que dès la primaire au niveau CM1, les enfants peuvent « s'explorer de violences ».

POUR EN SAVOIR PLUS :
[Fil continu | Ville de Gennevilliers \(ville-gennevilliers.fr\)](http://ville-gennevilliers.fr/)



« Je m'appelle Yassin, j'ai 20 ans. J'ai eu mon bac il y a 3 ans. Je n'ai pas eu de réponse positive pour Parcoursup. Alors j'ai cherché des formations, des stages etc... J'ai redoublé d'efforts mais j'ai vite compris que le problème venait d'ailleurs. J'ai alors accepté de dépanner un dealer du quartier et c'est comme ça que j'ai glissé dans la rue. Puis est arrivé la mort de Nahel, il y a un an bientôt. Et là, la guérilla a commencé. Je n'étais pas d'un naturel violent, mais là j'avais envie de déverser toute ma rage, de casser, de les insulter, pour leur faire payer à tous. Leur faire payer ce racisme et les injustices que l'on vit tous les jours dans nos quartiers. »

Témoignage d'un jeune vivant en QPV

²⁹ L'Espace Santé Jeunes (ESJ) est un lieu d'écoute, d'accompagnement et d'informations destiné aux jeunes de 12 à 25 ans et à leurs parents. Il est rattaché à la Direction municipale de la santé et de la prévention de la ville de Gennevilliers.

Les réseaux sociaux et les médias ont désormais une place prépondérante dans notre société et dans notre rapport à l'autre, ils conditionnent notre accès à l'information, façonnent nos représentations et influent sur nos comportements. Nombreux sont les travaux et recherches qui déplorent une utilisation massive et non encadrée et contrôlée des réseaux sociaux par les jeunes, et de plus en plus par des jeunes de plus en plus jeunes. Les signaux faibles identifiés avant la crise sanitaire se sont révélés voire ont explosé. Pascal Plantard³⁰ souligne que les personnes les plus précarisées sont les plus exposées.

En France métropolitaine, 8,8% des adultes sont des non-internautes³¹, et 22,9% ne se sentent pas compétents dans l'utilisation d'internet³², ce qui représente un halo des éloignés du numérique de près de 32% de la population métropolitaine.

Pascal Plantard remarque que médiatiquement, la violence est souvent réduite à sa dimension individuelle et s'explique uniquement par des facteurs psychologiques. Or, la dimension individuelle renvoie à une dimension relationnelle, qui renvoie elle-

Le « mythe des natifs du numérique »

La part des personnes éloignées reste élevée même pour les plus jeunes avec 15% des personnes âgées de 25 à 39 ans qui sont éloignées du numérique et **parmi les moins de 25 ans cette part s'élève à 19%**. Pourtant on constate dans les pratiques une représentation fortement ancrée selon laquelle ils seraient nés à l'ère du numérique et seraient de fait plus à l'aise avec ses usages. Il faut porter une attention particulière à cette représentation qui induit plusieurs effets pervers :

- un manque d'accompagnement de leurs pratiques ;
- une tendance à la disqualification des parents ;
- une ignorance des pratiques numériques des jeunes alors qu'elles sont différenciées, hétérogènes et surtout inégalitaires.

même à une dimension sociale et communautaire et enfin à une dimension de la violence sociétale. On peut ainsi considérer que la violence est en soi systémique.



³⁰ Professeur à l'Université de Rennes 2, Chercheur au Centre de Recherches sur l'Education, les Apprentissages et la Didactique (CREAD), membre du collège des Personnalités qualifiées.

³¹ La Société numérique française : définir et mesurer l'éloignement numérique, ANCT.

³² La Société numérique française : définir et mesurer l'éloignement numérique, ANCT.

Fort du constat d'une **violence numérique systématique**, il est nécessaire de **favoriser l'appropriation des technologies par un accompagnement des populations éloignées** dont certains considèrent que le numérique n'est pas fait pour elles. La médiation numérique ne s'impose pas, elle se situe dans une éducation informelle qui permet d'apprivoiser ces outils et **ne participe pas à la construction d'un discours massif en faveur du tout numérique mais plutôt d'une démarche d'émancipation par la culture numérique**.

Pascal Plantard poursuit en soulignant que **s'il est un âge où la confrontation à des normes est nécessaire pour se construire**, celles-ci ne sont **pas toujours explicites et sont en perpétuelle co-construction dans une société mouvante**. L'exposition aux réseaux sociaux à des âges de plus en plus jeunes, sans éducation aux usages numériques, engendre des comportements où la régulation devient complexe. Avant, les problématiques s'arrêtaient aux portes des établissements scolaires. Aujourd'hui, les jeunes les ramènent chez eux, par le biais de leur smartphone et des réseaux sociaux³³. La violence des jeunes sur les dispositifs numériques s'installe aussi dans une situation d'éloignement général de la population. Pascal Plantard cite à **titre d'exemple, que le contrôle parental est une pratique très discriminée socialement**.

Les technologies du numérique constituent pour les jeunes une marque de présence et de socialisation forte. Pascal Plantard remarque que supprimer ou restreindre considérablement l'accès aux outils et aux réseaux sociaux aux jeunes n'apparaît pas comme une solution viable pour lutter efficacement contre les violences qui en émanent. Il considère qu'**un accompagnement parental doit se reconstruire- tout en étant conscient du sentiment de disqualification des parents - et sensibiliser les jeunes, les populations à leurs usages**³⁴. L'addiction aux écrans, le harcèlement entre autres sont des situations très préoccupantes.



« Il y a un petit aussi qui a vécu de la violence il était dans un lycée et il a été racketté. On n'a rien vu alors qu'il était violenté. Jusqu'à ce que l'un des jeunes filme les agressions et que cela tourne sur les réseaux sociaux. C'est des grands de 17 ans du lycée qui l'ont mais massacré, qui ont filmé et qui ont envoyé sur les réseaux sociaux. Donc la violence elle est bien là, on se dit non pas nous, pas nos enfants, mais en fin de compte elle peut toucher n'importe qui. La violence elle est partout. Et puis toutes ces images de violence, c'est tellement devenu banal, un coup de couteau, ou bien de la violence verbale, de la violence faite aux femmes etc. C'est devenu tellement banalisé, normalisé. Tous ces jeux vidéo, toutes ces images et puis ils sont tous dans la surenchère, et plus ça va plus on a plus de droit à l'image, plus de droits, plus rien du tout et ça monte crescendo. »

Témoignage d'une mère de famille

« Les réseaux sociaux sont très efficaces et permettent une instabilité entre les banlieues. Donc nous [les acteurs de terrain] aussi on s'est organisés avec les réseaux pour répondre à des situations d'urgence. »

Mourad Hakmi, Responsable PRE Gennevilliers

³³ « En deux ans, le nombre d'enfants de 8 à 10 ans inscrits sur les réseaux sociaux a plus que doublé, souligne une étude de l'association e-Enfance de novembre 2023. Ils sont désormais 67 % à les fréquenter, alors que les réseaux ne sont pas censés être accessibles avant l'âge de 13 ans.

³⁴ A titre d'exemple, le CNV a pris connaissance d'un dispositif mené par la ville de Chilly-Mazarin pour sensibiliser aussi les parents, avec le développement du « permis internet » auprès des élèves de CM2. Dispensé par les forces de sécurité nationale et les policiers municipaux, ce dispositif passe par une séquence d'information en classe ou sur le temps péri-scolaire, mais aussi par la distribution d'un livret aux enfants et aux parents, où ces derniers peuvent trouver des conseils pour mieux accompagner leurs enfants sur le web. Boulogne-sur-Mer organise par ailleurs des cafés-débat entre enfants et parents sur la question.

DES ACTIONS INSPIRANTES



#Balance ta fakenews

L'association Ancrages met en place des ateliers pédagogiques d'éducation aux médias et aux usages numériques en direction des jeunes. Ces ateliers ont pour objectif de développer les capacités d'analyse critique et de se familiariser aux méthodes de traitement de l'information.

POUR EN SAVOIR PLUS :
[#Balance ta fakenews ! - Ancrages](#)



Les promeneurs du net

Pour accomplir leur mission, les promeneurs du net entrent en contact et créent des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux. L'objectif n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations.

POUR EN SAVOIR PLUS :
[Projet | Promeneurs Du Net](#)

Dans ces travaux antérieurs, le CNV avait ainsi recommandé de **développer des modules d'apprentissages et de sensibilisation à l'usage des réseaux sociaux au sein des établissements scolaires**³⁵.

Des échanges il apparaît que **la place de l'adulte reste centrale pour accompagner les jeunes et lutter efficacement contre les violences** que les jeunes en soient auteurs ou victimes. L'individu se trouve rapidement en confrontation avec des groupes d'influence qui peuvent conduire à désinhiber les réactions et le langage.

Pascal Plantard relève que ces comportements « hors normes » ne sont pas le seul fait des jeunes, **les adultes également s'inscrivent dans une forme de violence de relation y compris dans le cercle familial**.



PAPA 10:59
Ho c quoi que tu comprend pas tu veux je t insulte sale merdeuse fallait y penser avant de faire t conneries une fois de plus ta jamais compris et tu comprendra jamais

Les associations et acteurs de terrain jouent un rôle prépondérant pour recueillir la parole dans des espaces de débats et d'échanges. Il faut créer les conditions d'un débat apaisé. **La violence surgit là où il n'y a pas de paroles, pas de pensées.** Les associations et les collectivités mettent en place de plus en plus des actions de sensibilisation et de prévention auprès des jeunes **pour éviter les dérives et faire évoluer les comportements**³⁶.

Pour répondre aux besoins et aux aspirations de la jeunesse, encore faut-il la connaître et la reconnaître. Le regard porté sur les jeunes a toujours été ambivalent avec d'une part une jeunesse inquiétante, rétive à l'autorité, radicale, violente et d'autre part la jeunesse source d'énergie qui donne espoir dans l'avenir. A titre d'exemple, il a été évoqué une enquête sur le territoire de La Courneuve de laquelle il ressort notamment que les jeunes continuent globalement d'avoir espoir en l'avenir et qu'ils ont pour projet de fonder une famille. Ces

³⁵ A titre d'exemple, le CNV a pris connaissance d'actions mises en œuvre par des collectivités qui mettent à disposition de l'Education nationale une animatrice qui organise, dans les écoles élémentaires, des ateliers sur les bons usages d'internet, le droit à l'image, les fake news, les réseaux sociaux...

³⁶ A titre d'exemple, à Boulogne-sur-Mer, les élus s'appuient notamment sur les centres sociaux de la ville et de l'agglo pour proposer « des ateliers vidéos de fake news, afin de montrer aux jeunes qu'il est très facile d'en concevoir ; des ateliers de création d'affiches de sensibilisation aux risques numériques, pour que des jeunes parlent aux jeunes ; d'autres sur la e-réputation pour apprendre à faire attention à ce qu'on publie, ainsi que des rencontres avec les référents de police, etc. ».



perspectives sont encourageantes dans le contexte où la société cible souvent la cellule familiale considérée comme défaillante.

La place des associations et des sphères d'engagement à disposition des jeunes sont essentielles en ce sens où elles permettent de lutter contre le sentiment d'être incompris et impuissant face aux difficultés, qu'elles soient à l'échelle de sa propre vie ou de la société. Ces espaces permettent aux jeunes de rester accrochés au collectif et de maintenir le lien pour exprimer ses difficultés d'une part, et y trouver des solutions d'autre part. Une étude de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) souligne ainsi que plus les jeunes sont engagés, plus ils se sentent considérés, écoutés et optimistes face à l'avenir³⁷. La démocratisation de l'engagement citoyen en faveur des jeunes issus des QPV répond à leur désir de prendre pleinement leur place dans la société.

La faible reconnaissance de leur place au sein de notre société renforce l'absence de confiance qu'ils peuvent mettre dans la figure de l'adulte. Les récentes enquêtes de l'Institut national de la jeunesse

et de l'éducation populaire (INJEP) montrent que l'âge est le troisième motif de ressenti ou de situation de discrimination³⁸. C'est ce que l'on appelle subir le préjudice de l'âge particulièrement sur le marché de l'emploi. Pourtant, **la société aurait tout intérêt à reconnaître et à valoriser les jeunes pour ce qu'ils sont et pour la richesse qu'ils constituent.**

Réaliser des enquêtes locales auprès de la jeunesse ou favoriser la mise en place d'espaces de paroles pour que les jeunes puissent s'exprimer.

Des échanges ont émergé l'intérêt de s'interroger sur le rôle des modèles identificatoires proposés à un âge où ils jouent un rôle majeur dans la construction de la personnalité au même titre que les pairs, la famille. Force est de constater que depuis plusieurs années, les seuls modèles qui s'offrent à eux - via les réseaux sociaux ou les médias - ne constituent pas véritablement en soi des modèles de réussites ou sont socialement trop éloignés ce qui les renvoie à des situations d'échecs ou de frustrations.

³⁷ JES36_engagement-des-jeunes.pdf (injep.fr)

³⁸ <https://injep.fr/publication/les-discriminations-subies-par-les-jeunes>

Conclusion

Aujourd’hui, les phénomènes de violence des jeunes ne peuvent être appréhendés séparément de la violence qu’ils subissent - qu’elle soit institutionnelle, familiale, physique, symbolique ou mentale - et de la violence sociale dans laquelle ils grandissent et se construisent³⁹.

Les violences des jeunes sont fortement médiatisées ce qui contribue à alimenter un climat anxiogène. La société instrumentalise cette violence jusqu’à en faire l’alpha et l’oméga du mal-vivre et du mal-être des populations et de tous les maux de notre société. Cette visibilité croissante des violences ne permet pourtant pas de répondre ni de s’interroger aux questions sociales qu’elles soulèvent.

Les jeunes font face à une double insécurité dans leur rapport à leur propre parent doublée de leur propre incertitude sur l’avenir. Edgar Morin évoquait dans ses travaux une société complexe, contradictoire et incertaine, avec ce que cela peut signifier pour la jeunesse de faire face à des aspects contradictoires entre espoir et frustration, entre acquis et recul de la société.

Les différents témoignages et échanges tendent à démontrer l’importance de pouvoir revaloriser humainement et symboliquement les jeunes pour réaffirmer la place que nous souhaitons donner à toute la jeunesse. Nous sommes au cœur d’une question de société fondamentale d’autant que les inégalités se creusent au sein d’une même tranche d’âge et que la reproduction sociale des trajectoires se renforce⁴⁰ avec l’origine sociale qui pèse le plus dans le parcours des jeunes.

Dans ce contexte, c’est tout l’écosystème du jeune et la diversité des acteurs qui le composent, qui devront être mobilisés afin d’apporter une réponse adaptée à la hauteur des phénomènes de violence. Il faut cesser d’individualiser à l’extrême la violence en la pensant comme le seul attribut d’une personne. En réalité la violence est toujours relationnelle, elle se construit au niveau de la relation entre un jeune et son environnement, entre lui et sa famille. La violence, de ce point de vue, est un mal mais elle est également dans le même temps un mal - être engendré par la dégradation des relations familiales, sociales, environnementales : la soigner c’est vouloir soigner en même temps ces relations.

³⁹ Camille Peugny, professeur de sociologie souligne que « les jeunes d’aujourd’hui subissent des conditions d’entrée dans la vie active de plus en plus drastique, avec une précarisation croissante lors des études, des emplois précaires ou une difficulté d’accès au logement ». Pour une politique de la jeunesse (2022).

⁴⁰ https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2023-rapport-mobilite_sociale_des_jeunes-synthese-octobre_1.pdf



Annexe - Témoignages

« Je m'appelle Yacine j'ai 20 ans, j'ai eu mon bac y a 3 ans. Je n'ai pas eu de réponses positives pour Parcoursup alors j'ai cherché des formations, des stages ou autres. J'ai redoublé d'efforts mais j'ai vite compris que le problème venait d'ailleurs. J'ai alors accepté de dépanner un dealeur au quartier et c'est comme ça que j'ai « glissé » dans la rue. Puis est arrivé la mort de Nahël y a un an bientôt. Et là, la guérilla a commencé, je n'étais pas d'un naturel violent, tu me connais tu sais bien que moi je suis un gentil. Mais là j'avais envie de déverser toute ma rage, de casser, d'insulter pour les faire payer, tous. Leur faire payer ce racisme et cette injustice que l'on vit tous les jours nous dans les quartiers. Je sais que tu n'aimes pas quand je parle comme ça et que tu essayes de nous sauver mais tu ne pourras pas sauver tout le monde en tout cas pas toute seule. »

« Je m'appelle Sana j'ai 21 ans, j'habite à [...]. Je suis étudiante en optique. La violence je la vis au quotidien dans mon quartier. En rentrant chez moi chaque jour j'assiste à des contrôles d'identités de sales gueules. Ils contrôlent des gens qui rentrent chez eux ... allez comprendre. Puis on rentre et on voit que nos ascenseurs sont en panne, encore et toujours, que les gens se résignent. On subit la violence de l'état qui nous a abandonnés. »

« Je m'appelle Sarah, j'ai 24 ans et je vis dans un quartier populaire de [...]. Depuis toute petite, j'ai toujours rêvé de devenir ingénierie en informatique. J'ai travaillé dur pour obtenir mon diplôme avec mention et j'étais pleine d'espoir en entrant sur le marché du travail. Malheureusement, la réalité m'a rattrapée bien vite. À chaque entretien d'embauche, je sens que quelque chose cloche. On me pose souvent des questions sur mon adresse ou sur mon nom qui trahit mes origines étrangères. J'ai même entendu des recruteurs me dire qu'ils cherchaient quelqu'un de «plus intégré» ou que je ne correspondais pas à la «culture de l'entreprise». C'est frustrant parce que je sais que j'ai les compétences nécessaires, mais on ne me donne même pas la chance de le prouver. Les rares fois où j'ai décroché un entretien, c'était souvent pour des postes en dessous de ma qualification. Et puis, il y a la question du logement. Avec mon CDI en poche, j'étais enthousiaste à l'idée de prendre mon indépendance et de quitter le domicile familial. Mais là encore, les obstacles se sont accumulés. Lorsque je visite des appartements, je sens le regard des propriétaires changer dès qu'ils entendent mon prénom. On me dit souvent que le logement a déjà été loué, ou que le dossier de quelqu'un d'autre est «plus solide». Une fois, un propriétaire m'a même demandé si mes parents pouvaient se porter garants parce qu'il doutait de ma capacité à payer le loyer. Pourtant, j'ai un salaire stable et je suis parfaitement capable de subvenir à mes besoins. Ces discriminations quotidiennes me pèsent énormément. J'ai parfois l'impression de devoir travailler deux fois plus que les autres pour prouver ma valeur. Mais malgré tout, je refuse de baisser les bras. Je sais que je mérite ma place et je continuerai à me battre pour elle. Mais il est clair que tant que les mentalités ne changeront pas, le chemin sera semé d'embûches pour moi et tant d'autres jeunes de quartiers. »

« J'ai 54 ans, je suis mère de 3 enfants et je vis dans un quartier prioritaire. Les violences ... ça fait quelques années, il y a eu un avant et un après covid. Pendant le covid ça a été, la nature avait repris ses droits, c'était agréable, mais après le covid ça a été un lâché prise, c'est devenu la zone dans tous les sens du terme : la violence, l'occupation du domaine public. On avait été prisonnier pendant un certain temps.

La violence elle part du petit jusqu'aux personnes âgées et il n'y a plus de respect. Moi je me souviens, il y a toujours eu de la violence, mais le papa il sortait et il disait « et toi t'as rien à faire là !

Aller hop hop » et le jeune partait ou baissait la tête. Mais aujourd’hui il n’y a rien à faire, t’es pas content, je te plante. C'est cette violence-là.

Toutes les politiques publiques qu’il peut y avoir, elles ne sont pas adaptées. Ca peut être du sécuritaire, oui effectivement on va avoir quelques camions de CRS pendant un certain temps, ça dissuade un petit peu, mais même pas tant que cela. Il y a quelques-uns de nos jeunes qui font un peu de relai, mais ceux-là on les connaît et on arrive à les capter, sauf quand ils sont en groupe, là ils ne veulent pas.

Dans mon quartier, on a une maman qui a une gamine et il y a une balle qui a traversé l’appartement et qui a failli tuer sa gamine, du coup elle est partie. Elle a dit « Coûte que coûte c'est bon j'enlève mes enfants, je pars, des logements sociaux il n'y en a pas, ils me refusent malgré toutes mes demandes ». Elle est partie dans une autre commune et là elle revit. Mine de rien, ce n'est pas qu'on s'adapte c'est que comme on n'a pas le choix on y vit.

On avait un jeune aussi qui a glissé, et sa maman le jour où elle a appris elle est devenue folle. C'était une maman déléguée parents d'élèves, elle les accompagnait beaucoup pour qu'ils aient une bonne scolarité. Elle a réussi à faire sortir son fils sauf qu'elle a eu des représailles, le gamin était menacé : « Ouais ton fils il nous doit de l'argent », elle leur a dit « Vous n'aurez rien, vous voulez me tuer, tuez-moi, mais moi je reste là ». Elle a réussi à le sortir mais à quel prix ? C'est des associations qui ont pu l'aider dans l'accompagnement, mais pas les institutions.

Pour moi, l'éducation c'est les parents et hors de question de leur enlever ça parce que c'est déjà très compliqué pour ces parents qui vivent dans des quartiers avec des conditions très difficiles. L'éducation c'est difficile, et comme je dis on n'a pas la baguette magique et on apprend. C'est ce que m'avait dit ma mère : « Ma fille, tu verras quand tu auras tes enfants », et c'est un travail de tous les jours, du 24 sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours sur 365, et même quand ils sont grands, quand ils prennent leur envol, c'est tout le temps. Ce n'est pas la rue qui éduque, la rue elle n'éduque pas. Je disais aux profs en début d'année pour les réunions parents d'élèves « je vous donne le relais, ne déconstruisez pas ce que j'essaye de construire mes enfants. Soyez une continuité, apportez votre pierre, et moi je fais ma part. ». Et après s'il y a de la police de proximité, le travail des associations c'est bien mais chacun dans son rôle. Il faut bien redéfinir les périmètres, ne venez pas me prendre mon rôle de maman.

L'école autrefois, c'était la voie royale, l'ascension sociale. Aller à l'école, ayez des diplômes et vous aurez un bon métier. Sauf que la réalité elle n'est pas là. Il y a beaucoup de pressions, tu as ton bac scientifique avec mention, tu fais prépa, tu fais une licence, un master 2 en physique nucléaire, et au moment où tu dois trouver un stage, une alternance et bien ça ne fonctionne pas. C'est une grosse galère, malgré tous ces dispositifs dont on parle et dont j'avais connaissance. Je me dis que ce n'est pas possible, je parle de mon fils, de ma chair et de mon sang. Pour s'orienter du coup il a fait ses propres recherches et surtout sur ce qui se passe aux Etats-Unis, en Angleterre et dans les autres pays parce que la réussite en France elle n'est pas pour eux. Ils regardent aussi beaucoup à Dubaï, les pays du Moyen-Orient, indépendamment des droits de l'Homme parce que de quel droit de l'Homme parle-t-on quand on vient du quartier ?

Il y a un petit aussi qui a vécu de la violence il était dans un lycée et il a été racketté. On n'a rien vu alors qu'il était violenté. Jusqu'à ce que l'un des jeunes filme les agressions et que cela tourne sur les réseaux sociaux. Filmer cette violence, c'est un truc que tu vois dans les journaux et tu te dis non jamais dans mon cercle et là... C'est des grands de 17 ans du lycée qui l'ont massacré,

qui ont filmé et qui ont envoyé sur les réseaux sociaux. Donc la violence elle est bien là, on se dit non pas nous, pas nos enfants, mais en fin de compte elle peut toucher n'importe qui. La violence elle est partout. Et puis toutes ces images de violence, c'est tellement devenu banal, un coup de couteau, ou bien de la violence verbale, de la violence faite aux femmes etc. C'est devenu tellement banalisé, normalisé. Tous ces jeux vidéo, toutes ces images et puis ils sont tous dans la surenchère, et plus ça va plus on a plus de droit à l'image, plus de droits, plus rien du tout et ça monte crescendo.

[...] Moi Je ne suis pas d'accord pour que les gamins soient de 08h00 à 20h au collège, mais bon sang elles est ou ta vie de famille ? Tant mieux que cela existe, parce que sinon ils seraient dans la rue mais ce n'est pas le but. Le but c'est d'avoir une vie familiale.

D'où l'importance -pour moi en tout cas- s'il y avait un dispositif, quelque chose à faire, par rapport à la place de l'adulte pour permettre aux enfants d'avoir une identification et de bons repères. Par exemple, dans mon quartier il y avait des week-ends famille qui étaient organisés et ça permet aux parents de ne pas penser à préparer à manger, au ménage ou encore au travail mais de se concentrer sur leurs enfants. La violence elle est partout, elle est dans la cellule familiale, à l'extérieur, dans les médias, dans les réseaux. C'est une chute vertigineuse et une banalisation de la violence, la banalisation de l'arme, la banalisation du « je te tue ». Et là, il y a un gros travail à faire dans le relai de l'éducation que l'on peut donner nous en étant parents ou dans les associations, les enseignants. On a besoin de transversalité.

Parce-que les enfants, ils ont quand même vécu certaines choses, certaines violences qui se sont banalisées. Tous ces contrôles. Le mien, il a une Clio et sans arrêt il se fait contrôler. Pourtant ils le connaissent, ils savent très bien que le gamin il est réglo, pourquoi ils continuent ? »





Secrétariat du Conseil national des villes

20 avenue de Ségur

75007 PARIS

01 85 58 61 81

cnv@anct.gouv.fr

 [@CNV_villes](https://twitter.com/CNV_villes)